

**LE SPORT ET LES FRANÇAIS
PENDANT L'OCCUPATION**

1940 - 1944

TOME 2

Collection Espaces et Temps du sport
dirigée par Pierre Arnaud

Le phénomène sportif a envahi la planète. Il participe de tous les problèmes de société qu'ils soient politiques, éducatifs, économiques, sociaux, culturels, juridiques ou démographiques. Mais l'unité apparente du sport cache mal une diversité aussi réelle que troublante : si le sport s'est diffusé dans le temps et dans l'espace, s'il est devenu un instrument d'acculturation des peuples, il est aussi marqué par des singularités locales, régionales, nationales. Le sport n'est pas éternel ni d'une essence transhistorique, il porte la marque des temps et des lieux de sa pratique. C'est bien ce que suggèrent les nombreuses analyses dont il est l'objet dans cette collection qui ouvre un nouveau terrain d'aventures pour les sciences sociales.

Dernières parutions

Marianne LASSUS, *L'affaire Ladoumègue, le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, 2000.

Claude PIARD, *Où va la gym. L'éducation physique à l'heure des « staps »*, 2000.

Jean-Philippe SAINT-MARTIN et Thierry TERRET (textes réunis par), *Le Sport français dans l'entre-deux-guerres*, 2000.

Claude ROGGERO, *Sport... Et désir de guerre*, 2001.

Michel RAINIS, *Histoire des clubs de plage au XX^{ème} siècle*, 2001.

Pascal CHANTELAT (coord.), *La professionnalisation des organisations sportives*, 2001.

Claude PIARD, *Education physique et sport. Petit manuel d'histoire élémentaire*, 2001.

Alice TRAVERS, *La montagne éducatrice, 1940-1944*, 2001.

Michel POUSSE, *Rugby, les enjeux de la métamorphose*, 2002.

Michel HELUWAERT, *Jeunesse & sport : espérances contrariées, marginalités récupérées*, 2002.

Jacques DUMONT, *Sport et assimilation à la Guadeloupe*, 2002.

Collectif, *Le sport et les français pendant L'Occupation, tome 1*, 2002.

Textes réunis par
Pierre ARNAUD
Thierry TERRET
Pierre GROS
Jean-Philippe SAINT-MARTIN

**LE SPORT ET LES FRANÇAIS
PENDANT L'OCCUPATION**

1940 - 1944

TOME 2

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
France

L'Harmattan Hongrie
Hargita u. 3
1026 Budapest
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Bava, 37
10214 Torino
ITALIE

Comité scientifique

Pierre Arnaud, professeur des universités, UFR-STAPS, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, Université Claude-Bernard Lyon1

Serge Chassagne, professeur des universités, Directeur du Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

Bernard Comte, docteur en histoire, ancien maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

Laurent Douzou, maître de conférences université Lyon 2, Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

Jean-Louis Gay-Lescot, docteur d'Etat en histoire contemporaine, directeur du SIUAPS de l'Université de Bordeaux

Yves Lequin, professeur des universités, Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

Pierre Milza, professeur des universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris

Pascal Ory, professeur des universités, Université Paris I-Sorbonne

Henry Rousso, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS, Paris

Thierry Terret, professeur des universités, IUFM, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, Université Claude Bernard-Lyon 1

Liste des auteurs

- Pierre Arnaud**, professeur des universités, Université Lyon 1, CRIS (EA 647)
- Michaël Attali**, Professeur agrégé, Université de Marne la Vallée, doctorant STAPS en histoire contemporaine
- Nicolas Bancel**, maître de conférences, Université Paris XI-Orsay (CRESS, UPRES EA 1609)
- Pierre Barron**, Président fondateur du C.H.B. (Centre Hébertiste de La Brède) et de la Fédération Française de Gymnastique Utilitaire, Naturelle et de Loisirs
- Tony Bertrand**, grand témoin
- Pascal Blanchard**, chercheur associé au GDR Océan indien Aix-Marseille II
- Jean-Pierre Bodis**, Professeur en histoire contemporaine, Université de Pau
- Philippe Bourdeau**, maître de conférences, Université Joseph Fourier Grenoble 1, TEO UMR 5038
- Jean-Paul Callède**, chercheur au CNRS, GEMAS (MSH), Paris
- William Charpier**, docteur STAPS, laboratoire APS et Sciences sociales de Strasbourg
- Pierre Charreton**, Professeur à l'Université J. Monnet de Saint-Etienne - CIEREC
- Pascal Charroin**, maître de conférences, Département STAPS de Saint-Etienne et CRIS, (EA647)
- Pierre Chazaud** - Université Lyon I, CRIS (EA 647)
- Olivier Chovaux**, maître de conférences en histoire contemporaine, LAMAPS, Université d'Artois
- Evelyne Combeau-Mari**, maîtresse de conférences, Université de La Réunion, C.R.E.S.O.I.
- Yvan Combeau**, professeur des universités en histoire contemporaine, Université de La Réunion, C.RE.S.O.I.
- Rémi Dalisson**, maître de conférences en histoire contemporaine, IUFM de Rouen
- Jean-Michel Delaplace**, professeur agrégé, docteur en STAPS, Université de Montpellier 1 et CRIS (EA 647)
- Pascal Delheye**, assistant, K.U. Leuven, Faculté d'Education Physique et Kinésithérapie

Philip Dine, maître de conférences Department of European Studies,
Loughborough University Leicestershire, Grande-Bretagne

Jacques Dumont, maître de conférences, UAG, AIP (Archéologie
Industrielle et Patrimoine)

Jean Durry, Directeur du musée des Sports

Frédéric Dutheil, professeur agrégé d'EPS, UFRSTAPS Clermont-
Ferrand et CRIS Lyon (EA 647)

Jean-Jacques Dupaux, Professeur agrégé d'EPS, UFRSTAPS
Besançon, LSH (EA 2273)

Robert Fassolette, DEA d'Histoire du XXe siècle de l'IEP de Paris,
Diplômé de l'INSEP, Formateur au CREPS de Vichy

Dimitri Fotiadi, doctorant STAPS, Université Lyon 1, CRIS (EA647)

Jean-Louis Gay-Lescot, docteur d'Etat en histoire, Université V.
Segalen Bordeaux 2, Laboratoire d'histoire (UEA 498)

Pierre Giolitto, Inspecteur général honoraire de l'Education nationale

François Hoche pied, Institut libre d'éducation physique supérieure
(Institut Catholique de Paris)

Olivier Hoibian, maître de conférences, UFM de Versailles,
Laboratoire Sport et culture Université Paris X-Nanterre

Timothée Jobert, doctorant, Université Lyon 1, CRIS (EA 647)

Maïté Lascaud, professeure agrégée d'EPS UFRSTAPS Clermont-
Ferrand et CRIS Lyon (EA 647)

Marianne Lassus, agrégée d'histoire, doctorante à l'Université
Bordeaux III, ATER à l'Université de Pau et des Pays de
l'Adour

Pierre-Alban Lebecq, docteur en STAPS, ILEPS, Cergy-Pontoise

Gilles Lecocq, Institut libre d'éducation physique supérieure (Institut
Catholique de Paris)

Sandrine Lemaire, docteure en histoire, Institut européen de Florence

Jean-François Loudcher, maîtres de conférences, UFR STAPS
Besançon, Laboratoire des sciences historiques (EA 2273)

Jean-Pierre Martin, professeur agrégé d'EPS, doctorant Université
Bordeaux 3

Michel Mestre, maître de conférences d'allemand, Université de
Toulon et du Var

Yves Morales, maître de conférence, LARAPS, Université Paul
Sabatier, Toulouse 3

Laurence Munoz, doctorante, Université de Paris X - Nanterre

Nicolas Palluau, doctorant en histoire, Université Paris I
Robert O. Paxton, professeur émérite, Columbia University, New York, USA
Claude Piard, docteur d'Etat, IUFM Versailles/Université PARIS X
Alex Poyer, professeur d'histoire-géographie, CRIS (EA 647)
Bernard Prêtet, doctorant en histoire, Université Paris X Nanterre
Roland Renson, professeur des universités, K.U. Leuven, Faculté d'Education Physique et Kinésithérapie
Régis de Reyke, maître de conférences, UFR STAPS Orléans
Luc Robène, maître de conférences, Université Rennes 2
Jean-Philippe Saint-Martin, maître de conférences, Université Lyon1, CRIS (EA 647)
Thierry Terret, professeur des universités, IUFM Lyon, CRIS Lyon (EA 647)
Anne-Sophie Tinchant, professeur agrégée EPS, doctorante en histoire contemporaine, UFR SLHS, EA 485
Alice Travers, maîtrise d'histoire, Université Paris 1
Sylvain Villaret, doctorant STAPS, Université Lyon I, CRIS (EA647)
Christian Vivier, maîtres de conférences, UFR STAPS Besançon, Laboratoire des sciences historiques (EA 2273)

SOMMAIRE

TOME 1

Avertissement	p. 18
Préface par Robert O. Paxton.....	p. 19
Préambule par Pierre Arnaud.....	p. 29

PREMIERE PARTIE

Politiques sportives : la Métropole et l'Empire

Chapitre 1 : Roland Renson et Pascal Delheye, Le sport en Belgique sous l'occupation allemande 1940-1944 : entre collaboration et résistance.....	p. 39
Chapitre 2 : Pierre Giolitto, L'Education générale et sportive : un essai non transformé.....	p. 53
Chapitre 3 : Michaël Attali, Sportif pour mieux servir la France	p. 59
Chapitre 4 : Yvan Combeau, La jeunesse et le sport à Paris : Etude des travaux de la IVème commission du conseil municipal (1942-1944)	p. 77
Chapitre 5 : Luc Robène, L'aménagement des terrains de jeux scolaires à Bordeaux, 1940-1944	p. 85

Chapitre 6 : Bernard Prêtet, Le monde sportif parisien, 1940-1944	p. 105
Chapitre 7 : Gilles Lecocq, L'occupation sportive en 1942 : dérivatif ludique et emprise d'une idéologie incertaine	p. 119
Chapitre 8 : Nicolas Bancel, La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la Quinzaine impériale	p. 129
Chapitre 9 : Evelyne Combeau-Mari, Jeunesse et sport dans l'empire français. Madagascar/La Réunion (1940-1942).....	p. 147
Chapitre 10 : Jacques Dumont, Vichy aux Antilles : la Guadeloupe, 1940-1943	p. 159

DEUXIEME PARTIE

Associations et fédérations pendant l'Occupation

Chapitre 11 : William Charpier, Le mouvement sportif alsacien au cours de l'annexion (1940-1944) : Institution-relais ou échappatoire ? Le cas des sociétés de gymnastique	p. 179
Chapitre 12 : Anne-Sophie Tinchant, Les associations sportives sous l'Occupation. L'exemple de l'arrondissement de Besançon.....	p. 187
Chapitre 13 : Olivier Chovaux, La pratique du football en zone interdite : vitalité et aléas d'un football de guerre (1940/1944)	p. 199

Chapitre 14 : Pascal Charroin, De Borotra à Pascot ou le professionnalisme sous contrôle : le cas de l'AS Saint-Etienne	p. 215
Chapitre 15 : Robert Fassolette, La modernité sportive assassinée par décret : La mort du rugby à XIII en 1941	p. 229
Chapitre 16 : Jean-Pierre Martin, L'union sportive de Fumel-Libos : un club de rugby sous l'Occupation	p. 239
Chapitre 17 : Jean-François Loudcher et Christian Vivier, Roger Marchand : professeur d'EPS et formateur à l'université de l'oflag XVII A d'Edelbach (1940-1945)	p. 249

TROISIEME PARTIE

La vie sportive pendant l'Occupation

Chapitre 18 : Dimitri Fotiadi, La vie sportive à Lyon (1940-1944)	p. 271
Chapitre 19 : Pierre-Alban Lebecq, Les pratiques physiques en zone rattachée. Exemple local : Douai	p. 281
Chapitre 20 : Alex Poyer, Le cyclisme des « années noires ». Un échec de la politique sportive de Vichy	p. 291
Chapitre 21 : Pierre Barron, Témoignage : les jeunes sportifs français pendant l'Occupation	p. 301

QUATRIEME PARTIE

Sports de plein air

- Chapitre 22** : Olivier Hoibian,
Jeunesse et Montagne, fleuron de la Révolution nationale
ou foyer de dissidence ? p. 313
- Chapitre 23** : Philippe Bourdeau,
L'alpinisme dans le massif des Ecrins
pendant l'Occupation (1940-1944) p. 325
- Chapitre 24** : Michel Mestre,
La politique de la jeunesse du Club Alpin Français
Sous Vichy, comparaison avec le DÖAV
(club alpin austro-allemand) p. 335
- Chapitre 25** : Alice Travers,
L'équipement sportif de la montagne sous Vichy..... p. 351
- Chapitre 26** : Yves Moralès,
Le *ski français* et le renouveau national (1939-1945)..... p. 361

TOME 2

- Avertissement** p. 18

CINQUIEME PARTIE

Biographies

- Chapitre 27** : Jean-Louis Gay-Lescot,
J. Borotra (1898-994) et Vichy (1940-1942) p. 21
- Chapitre 28** : Jean-Jacques Dupaux,
Le Maréchal Pétain et l'EGS..... p. 33

Chapitre 29 : Marianne Lassus, Des pelouses de rugby aux salons de vichy : Le colonel Pascot, Commissaire général aux Sports (avril 1942 - août 1944)	p. 43
Chapitre 30 : Tony Bertrand, Tola Vologe, sportif de haut niveau, résistant, assassiné par les Allemands	p. 59
Chapitre 31 : Laurence Munoz, Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) au moment de l'Occupation	p. 65
Chapitre 32 : Jean-Pierre Bodis, Biographie de Jean Dager sous l'Occupation.	p. 73
Chapitre 33 : Philip Dine, Le Docteur Paul Voivenel : un chantre du rugby méridional au service de la Révolution nationale.....	p. 85

SIXIEME PARTIE

Les chantiers de jeunesse et la méthode naturelle

Chapitre 34 : Maïté Lascaud et Frédéric Dutheil, Pratiques physiques et sportives, « formation virile et morale » dans les Chantiers de la Jeunesse, 1940-1944.....	p. 97
Chapitre 35 : Jean-Michel Delaplace, La méthode naturelle dans les chantiers de la jeunesse (1940-1944).....	p. 113
Chapitre 36 : Sylvain Villaret, La situation contrastée des centres sportifs naturistes en France de 1939 à 1944.....	p. 123

Chapitre 37 : Thierry Terret, Du Groupement hébertiste à la Fédération Française d'Education Physique ou l'institutionnalisation d'un idéal (1937-1945).....	p. 133
--	--------

Chapitre 38 : Jean-Philippe Saint-Martin, Le sport dans les chantiers de jeunesse	p. 151
---	--------

SEPTIEME PARTIE

Dissidences et mouvements affinitaires ?

Chapitre 39 : Claude Piard, Les patronages catholiques pendant la Résistance : l'exemple de l'Etoile Sportive de Champioux	p. 167
---	--------

Chapitre 40 : Nicolas Palluau, Le destin de la méthode naturelle dans le scoutisme des Eclaireurs de France.....	p. 179
---	--------

Chapitre 41 : François Hoche pied, Le congrès de l'Union Générale et Sportive de l'Enseignement Libre : Pentecôte 1942.....	p. 189
--	--------

HUITIEME PARTIE

Les représentations du sport français sous Vichy

Chapitre 42 : Pierre Charreton, Littérature et idéologie sportive sous l'Occupation : les cas de Giraudoux et de Drieu la Rochelle	p. 201
---	--------

Chapitre 43 : Pierre Chazaud, Le sport et le système des beaux-arts sous Vichy	p. 211
--	--------

Chapitre 44 : Timothée Jobert, Vichy négrophobe : les athlètes « noirs » sous les feux du racisme.....	p. 221
Chapitre 45 : Rémi Dalisson, Sport, fêtes et Révolution nationale : le corps, la politique et l’imaginaire national de 1940 à 1944.....	p. 233
Chapitre 46 : Jean-Paul Callède, Jeux régionaux et sports en textes et en images. L’illusion de la continuité culturelle sous « Vichy ».....	p. 249
Chapitre 47 : Régis De Reyke, Le rayonnement pédagogique et social de l’Ecole des Roches sous Vichy.....	p. 267
Sans vouloir conclure... Jean Durry et Jean-Louis Gay-Lescot	p. 277

Avertissement

Ces deux tomes d'histoire du sport concernent une période trouble et encore inexpliquée de la France entre 1940 et 1944. Ils réunissent les principales contributions des acteurs du 9^e Carrefour d'histoire du sport tenu à Lyon début novembre 2000 : universitaires, témoins, administrateurs, chercheurs en provenance de différentes disciplines.

Cette période douloureuse de l'histoire de France fait aujourd'hui la part belle à une activité qui semble au-dessus de tout soupçon : le sport. Qui évidemment fait d'excellents Français ! France sportive, France héroïque ou inconsciente... ou dégueulasse... ? Comment comprendre que des milliers de Français, du nord au sud, en zone occupée ou non, pratiquaient le sport sous les yeux de l'occupant ? A chacun de se faire une opinion à la lecture de ces textes....

La mise en forme de cet ouvrage doit énormément aux efforts de Pierre Gros et de Madame Algoud. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Cinquième partie

Biographies

CHAPITRE 27

J. BOROTRA (1898 – 1994) ET VICHY (1940 – 1942)

par Jean-Louis Gay-Lescot

Le nom bien connu d'un homme à la carrière atypique

Il est superflu de revenir sur les faits saillants qui marquèrent la vie publique de J. Borotra. De ce point de vue, rien ne nous échappe : on sait de lui le combattant volontaire et décoré de 1914-1918, le polytechnicien, le palmarès éblouissant du *Mousquetaire* et l'exceptionnelle longueur de sa carrière sportive¹. On sait également que, s'il n'est pas un mondain, J. Borotra cultive avec soin ses très nombreuses relations, françaises et internationales. On connaît l'officier mobilisé de la Deuxième Guerre mondiale, fait prisonnier, qui s'évade et rejoint Vichy.

Nul n'ignore que J. Borotra, Commissaire général à l'EGS² de 1940 à avril 1942, s'attelle à cette charge avec une impétuosité que tous lui reconnaissent. Car J. Borotra travaille énormément, défend avec fougue et conviction son Commissariat et, en même temps, ne tient pas en place : il voyage souvent d'une zone à l'autre, dirige une tournée assez retentissante en Afrique du Nord en avril-mai 1941, fait du vol à voile, joue au football³, etc. Aussi ne s'étonne-t-on pas qu'un véritable feu roulant de termes admiratifs et élogieux qualifient l'homme, son charme et son action, qu'ils viennent de témoins et acteurs du temps, ou d'historiens.

R. Gillouin le dit *élégant et chevaleresque*⁴, J. Carcopino parle à son sujet de *netteté, ardeur, désintéressement*⁵, Y. Bouthillier

¹ A ce sujet, on ne retiendra qu'un fait parmi de nombreux autres : J. Borotra fut sélectionné en équipe de France pour participer à la Coupe Davis, la première fois en 1922, la dernière en... 1947 !

² EGS signifie Education Générale et Sportive.

³ A la tête d'une équipe du Commissariat contre une équipe de la presse sportive en février 1941.

⁴ P. Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, 698 p., p. 184.

d'impétuosité... homme fougueux et charmant¹, H. Michel évoque sa saine ardeur², P. Giolitto décrit le *bouillant commissaire général (...)* emporté par sa fougue naturelle³, jusqu'à D. Rossignol qui parle de l'intrépide nouveau commissaire (...) qui communique son enthousiasme⁴. Bref, le rapport des Renseignements généraux du 23 mars 1945 donne sans doute une idée assez juste de l'aura de dynamisme qui entoura J. Borotra : *Il (J. Borotra) eut un démarrage éblouissant. Tout le monde parlait de lui, il était sur tous les écrans. Le Maréchal Pétain l'invitait presque chaque semaine à sa table*⁵.

Et pourtant, J. Borotra, maréchaliste intransigeant, est arrêté par les Allemands en novembre 1942. Titulaire parmi les premiers de la Francisque, il n'est l'objet d'aucune poursuite à son retour en France en 1945⁶. Promu au grade de Commandeur de la Légion d'honneur, en 1952, le Conseil d'Etat lui accorde, plus tard, en 1963, le statut de déporté-résistant. Au même moment, de 1962 à 1964, J. Borotra dirige les travaux de la Commission de la Doctrine mise en place par M. Herzog, laquelle publie en 1965 l'*Essai de Doctrine du Sport*.

Quel très étonnant parcours tout de même pour cet homme qui connut trois Républiques et l'Etat de Vichy, et demeura inflexiblement

⁵ J. Carcopino, *Souvenirs de sept ans 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, 702 p., p. 290.

¹ Y. Bouthillier, *Le Drame de Vichy. Finances sous la contrainte*, Paris, Plon, 1951, pp. 348-349.

² H. Michel, *Pétain et le régime de Vichy*, Paris, PUF, 1978, p. 35.

³ Voir note 2.

⁴ D. Rossignol, *Histoire de la propagande en France de 1940 à 1944. L'utopie Pétain*, Paris, PUF, 1991, 351 p., p. 145.

⁵ Archives nationales : 3W 271, pièce 85. Rapport sur les activités du CGEPS de 1940 à 1944 transmis par le Directeur des Renseignements généraux au Président de la Haute Cour de Justice le 23 mars 1945, 26 p.

⁶ H. Amouroux, *La Grande Histoire des Français après l'Occupation*, tome 10 : *La page n'est pas encore tournée ; janvier – octobre 1945*, Paris, R. Laffont, 1993, p. 419, n. 1 : « Après une nuit passée en compagnie du général Weygand au dépôt (10 mai 1945) [J. Borotra] fut « assigné à résidence » à son domicile personnel. Aucune poursuite n'eut lieu contre lui et la décision de classement anticipé présente un caractère unique dans les annales de la Haute Cour. » D. Anson, *Borotra de Wimbledon à Vichy*, Paris, Tallandier, 1999, 288 p., p. 239 : il cite G. Raissac, *Un soldat dans la tourmente*, Paris, Albin Michel, pp. 347-348 : « Après un bref examen de sa situation, le Parquet de la Haute Cour renonçait à exercer, à l'encontre de l'ancien commissaire général aux Sports, la moindre poursuite », écrit Raissac, alors secrétaire général adjoint de cette juridiction.

fidèle à ses convictions ; il présida d'ailleurs, de 1976 à 1980, l'Association pour la Défense de la Mémoire du Maréchal Pétain, fondée en 1951¹. L'énumération des faits cités ne nous éclaire cependant que de manière incomplète si l'on veut bien saisir la personnalité de J. Borotra et surtout le sens et l'efficacité réelle de son action.

Il reste sans doute à écrire à son sujet, et ce n'est pas un hasard si la somme des articles et ouvrages qui lui furent consacrés forment un ensemble décevant², lorsqu'il n'est pas affligeant.

Tenter de mieux comprendre l'action de J. Borotra, ses ressorts et certains de ses paradoxes, suppose de corréler la personnalité de l'homme, sa formation culturelle et ses engagements politiques. D'emblée, des traits particuliers apparaissent. L'intelligence très vive se double constamment d'un travail acharné, d'une volonté farouche (sur les courts de tennis comme dans la vie courante). Cette volonté inflexible se retrouve dans sa fidélité à certains de ses engagements : nous l'avons dit, le maréchaliste de 1940 campera définitivement sur ses positions. Par ailleurs, J. Borotra possède sans aucun doute une aptitude, un talent particulier en matière de relations humaines qui lui procurent cette facilité apparente à s'entourer de réelles compétences, même venues d'horizons variés. L'ensemble de ces propensions à l'action militante vont servir quelques idées maîtresses, pour ne pas dire fixes, de J. Borotra.

En politique, l'homme est chez lui au sein de la Révolution nationale. Nul ne conteste son patriotisme, non plus que son attachement à un Etat « national, autoritaire, hiérarchique et social » pour reprendre la formule de Gillouin. Ce faisant, il affiche et défend, sous Vichy mais bien plus tard également, l'apolitisme nécessaire du sport !

¹ J. Borotra en demeura président d'honneur jusqu'à son décès, en 1994.

² On ne retiendra ici que les titres les plus connus, dans l'ordre de parution : A. Bernard, *J. Borotra, R. Courtois, J. et M. Prat*, La Bibliothèque mensuelle des Sportifs *Nos champions*, Paris, Berget-Levrault, 1955, pp. 6-58 ; J. Bobet et R. Frankeur, *Champions*, Paris, La Table Ronde, 1962, 284 p. pp. 47-53 ; Sir J. Smith, *J. Borotra. The bounding Basque. His life of work and play*, London, Paul Stanley, 1974, 239 p. (non traduit) ; D. Amson, *op. cit.* ; M. et J. P. Cointet, sous la direction de, *Dictionnaire historique de la France sous l'Occupation*, Paris, Tallandier, 2000, 732 p. (J. Borotra : pp. 101-102).

A. Schleier, qui l'interroge à l'ambassade d'Allemagne à Paris en 1941, après le succès très orchestré de la tournée en Afrique du Nord des meilleurs sportifs français, il répond : *J'ai le devoir absolu de ne jamais toucher à la politique !* Une telle affirmation est évidemment insoutenable, à moins de se vouloir provocatrice. Et pourtant, J. Borotra fera de la défense d'un sport pur, construit autour du « Fair Play », débarrassé de toute politique et indispensable complément de la culture intellectuelle, le combat de sa vie. Dès lors comment s'y retrouver ?

Au total, J. Borotra semble taillé pour la lutte, le combat, mais il préfère, il veut à tout prix et d'abord convaincre. Cette disposition d'esprit pourrait constituer une première explication à certains atterroissements, bien difficilement compréhensibles par ailleurs, nous le verrons. L'extrémisme n'est donc pas son fait, mais, naïveté ou rouerie, il n'entendra jamais le moindre reproche, le moindre sous-entendu qui lui serait fait, après la guerre, quant à son active participation au chantier pétainiste. Mieux encore, tout en revendiquant sa place et son rôle de 1940 à 1942, il s'autoabsout d'une quelconque responsabilité politique ! Réflexion faite, a-t-il d'autre choix, à partir de 1945, que cette sorte de fuite en avant ? D'autant que les faits semblent bien lui donner raison puisqu'il n'est nullement inquiété par la Justice, à la différence de Pascot. Amson ne s'y trompe pas : *C'est un brevet de patriotisme – sinon même de Résistance – que les juges de l'épuration délivraient ainsi à J. Borotra*¹. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à voir J. Borotra chercher obstinément à revenir sur le devant de la scène politico-sportive. Il rejouera au tennis à Wimbledon et à R. Garros, mais ce sont surtout les deux années de travail à la tête de la Commission de la Doctrine, suivies de la publication, en 1965 de l'*Essai de Doctrine du Sport*, qui entérinent son retour.

Ces lignes, trop succinctes, où nous tentons de comprendre les ressorts de l'action de J. Borotra permettent néanmoins de mieux saisir certains événements qui, par ailleurs, demeurent peu compréhensibles. Examinons quelques faits surprenants.

L'homme de la Révolution nationale ne repousse pas, bien au contraire, la participation de responsables expérimentés en matière d'Éducation physique qui s'étaient distingués par leur attachement à

¹ D. Amson, *op. cit.*, p. 239.

l'œuvre du Front populaire. On ne retiendra que les noms de E. Loisel, E. Evesque, J. Flouret, J. Coulon.... Mieux encore, J. Borotra, participe personnellement à la cérémonie en hommage à la mémoire de L. Lagrange, le 5 octobre 1941. Lorsqu'on sait combien Vichy abhorre, exècre, le Front populaire, et tout ce qu'il rappelle, l'éloge funèbre prononcé par J. Borotra n'en est que plus étonnant encore.

Il dit bien s'interroger sur le sens du mot collaboration employé par Pétain mais, finalement, décide de faire aveuglément confiance au Maréchal. Toujours est-il qu'il ne rencontre pas C. Diem venu à Paris en mai 1941 présenter son *Idée olympique dans la nouvelle Europe* et, dans la crainte de voir se dérouler des rencontres sportives avec l'Allemagne, organisées par les fédérations sportives, il interdit, par la circulaire du 20 août 1941¹ toute rencontre internationale non préalablement autorisée par le CGEGS. Au total, ses relations avec l'occupant se limitent donc au strict nécessaire. Les Allemands d'ailleurs ne s'y trompent guère puisqu'ils le jugent, en novembre 1941, comme étant *l'un des meilleurs agents de l'influence française à l'étranger*². Quant à l'antisémitisme de J. Borotra, en particulier, ou du CGEGS en général, il est certainement conforme à l'air du temps, mais aucun document ni prise de position publique sur le sujet ne permettent, à ma connaissance, d'en juger du degré.

Présenter l'action de J. Borotra de 1940 à 1942 revient à privilégier trois directions particulières qui illustrent ses conceptions technocratiques : l'EGS, la Charte des Sports et l'essai de définition d'une doctrine. Elles connurent des fortunes diverses durant son commissariat, mais sont éclairantes.

L'Education générale et sportive

Qu'elle soit invention ou récupération, une évocation de l'EGS n'a pas sa place ici³. Néanmoins, il convient de retenir l'attachement tout particulier de J. Borotra pour cette réforme des programmes scolaires, les très étonnants horaires de mise en place et, surtout, les moyens mis à disposition pour mener à bien cette entreprise. En 1940,

¹ Soit quatre jours seulement après la venue à Paris d'une délégation d'athlètes allemands, dont Harbig.

² Archives nationales, A.J. 40, 413 (5) p. 82.

³ Voir la communication de P. Giolitto.

J. Borotra obtient 1,9 milliard de francs¹ (soit 3,7 milliards de francs 1995) pour engager une politique dont les effets majeurs sont connus : épreuve facultative d'EP au baccalauréat, développement notable de la vie associative sportive scolaire, masculine et féminine, constructions, acquisitions immobilières, etc. Un point est acquis, l'EGS n'est pas un produit importé ou imité mais bien un programme franco-français qui préconise sept familles d'activités² dont la méthode naturelle. Les Instructions du 1er juin 1941 (47 p.) fournissent les bases théoriques et pratiques de cette éducation générale qui aurait pu s'appeler intégrale.

La Charte des Sports, autrement dit la loi du 20 décembre 1940 relative à l'organisation sportive, est sans aucun doute le texte le plus réactionnaire adopté durant le commissariat de J. Borotra. On retrouve dans cette loi l'autoritarisme du temps, d'une part, mais également la reprise surprenante de nombre des propositions du Plan de J. Zay de 1939 : soutien exclusif de l'amateurisme, création d'une administration en charge de l'EP et du sport, pas de licence sportive avant 16 ans, création d'un contrôle médical.... D'un point de vue strictement technique, une mise en perspective du Plan de 1939 et de la loi de 1940, sur fond de totale rupture politique, mériterait une présentation approfondie. C'est certainement du fait de cette Charte des Sports que J. Borotra trouve sa place parmi les technocrates obsédés d'ordre de 1940-1941. Car il crée de toutes pièces. N'héritant de presque rien, du point de vue des personnels et des structures de l'administration centrale, il a les mains libres et, à cet égard, son cas est unique. Il met en place méthodiquement les services et directions du Commissariat, définit missions et statuts ; bref, il planifie la logique interventionniste de l'Etat dans les domaines de l'EP et du Sport et se donne les moyens d'un vigilant contrôle. Qu'on y songe, ces « contrôleurs » (inspecteurs généraux, régionaux, etc.) n'existent que depuis 1941 ; auparavant ils n'étaient que deux pour le pays tout

¹ G. Garrier, « La lente marche de l'Etat », in J. Durry, B. Jeu et R. Hubscher, *L'Histoire en Mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 560 p., p. 192 : *Dès l'automne de 1940, le haut-commissariat de J. Borotra obtient un crédit considérable de près de deux milliards de francs (...) c'est vingt fois le budget de Léo Lagrange en 1937 !*

² J. Thibault, *Sports et Education physique 1870-1970*, Paris, Vrin, 1972, p. 189 : *à partir de 1940, l'éducation physique prend un caractère sportif de plus en plus accusé.*

entier, dont J. Coulon. D'ailleurs, J. Borotra veille jalousement sur son administration et ses personnels, leur donne une indéniable couleur militaire¹ et boy-scout², cultive un relatif isolement de l'Education nationale, ce qui ne va pas sans conflits. D'emblée, on remarque le soutien particulier accordé à l'athlétisme et à la natation, dits sports de base, aux sports de montagne, et au vol à voile qui mériterait à lui seul une étude particulière. L'aide à apporter à ce sport aérien est demeurée en France à l'état de projet, alors que son intérêt sportif et prémilitaire est parfaitement reconnu. A propos du vol à voile, rappelons simplement quelques faits : G. Février dans *L'Auto* du 1/08/1940 écrit : *Il n'y a guère que deux pays en Europe, pour ne pas dire au monde, où l'on ait compris l'importance du vol à voile au point de vue prémilitaire : ce sont l'Allemagne et l'URSS. Pourquoi a-t-on oublié que l'Allemagne dispose de 100 000 sportifs, pilotes de planeurs ?* Il est vrai qu'en 1939, 14 des 17 records du monde homologués de vol à voile sont détenus par l'Allemagne et l'URSS ! J. Borotra prêche par l'exemple puisqu'il obtint une licence de pilote après un sérieux accident qui aurait bien pu lui coûter la vie³.

Au total, nul ne remet en cause le fait patent, justement noté par G. Garrier : *Cet incontestable renouveau sportif finit par inquiéter les Allemands*⁴. En réalité, ce phénomène, paradoxal et complexe à l'analyse, a été parfaitement relevé par les historiens qui cherchent à lui donner un sens. J.-P. Azéma et O. Wieviorka soulignent à juste titre : *Mais la reprise de la natalité, le goût pour la lecture, le développement d'un sport de masse ne signifient pas nécessairement une démission des civils. A leur humble manière, ils témoignent aussi d'une farouche volonté de survivre*⁵. Pour sa part, quelques années auparavant, H. Rousso écrivait, différenciant judicieusement sport de Vichy et sport sous Vichy : *En revanche, l'Etat français, dans la veine inaugurée par le Front populaire mais dans un autre esprit, encourage la pratique du sport de masse. L'activité physique devient*

¹ W. D. Halls, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros-Alternatives, 1988, 502 p., pp. 199-224.

² J. Thibault, *op. cit.*, p. 214 : *Il est certain qu'il y avait autour de tout ce remue-ménage que nous avons vécu un certain climat « boy-scout » conforme au contexte politique de la première période du régime de Vichy.*

³ D. Amson, *op. cit.*, p. 210.

⁴ G. Garrier, *op. cit.*, p. 197.

⁵ J.-P. Azéma et O. Wieviorka, *Vichy 1940-1944*, Paris, Perrin, 2000, 374 p., p. 216.

*un élément essentiel de l'éducation générale : le sport est l'assurance d'une jeunesse saine et fidèle. Toutefois, ni les gymnastes, ni les cyclistes, ni les nageurs ne dépensent leur énergie pour faire plaisir au Maréchal ou raffermir la Révolution nationale*¹.

Enfin, est-on en droit de parler d'une doctrine ?

Une présentation réfléchie, ordonnée des principes sur lesquels repose l'action du Commissariat existe-t-elle ? En fait il faut puiser à au moins deux sources pour tenter de s'en faire une idée puisqu'aucune véritable synthèse ne fut jamais opérée : il s'agit des Instructions de juin 1941 (plaquette de 47 p.) et de la conférence donnée par J. Borotra à l'Ecole des Sciences politiques de Paris le 23 mars 1942 (plaquette de 32 p.). Le fait est que le premier Commissariat semble n'avoir jamais cherché à se donner une doctrine précise mais a préféré, semble-t-il, se retrouver dans la récitation de principes généraux et de professions de foi qui émaillent discours et articles. Le projet précis, l'éducation d'un « homme nouveau »² demeurent en filigrane. D'ailleurs, cette généralité évasive des propos ne se retrouve-t-elle pas lorsqu'on sonde en profondeur l'efficacité réelle de l'action de J. Borotra ? On a souligné à juste titre le militantisme, la combativité, voire l'obstination du personnage, et on le voit par ailleurs céder sans presque s'opposer le terrain conquis de haute lutte ! Le mot lutte n'est pas trop fort si l'on veut bien considérer ce que représentèrent les « négociations » concernant l'attribution de moyens financiers extraordinaires, et l'acceptation par l'Education d'horaires hebdomadaires d'EGS non moins étonnants ! Prenons quelques exemples : l'EGS, en quelques mois, voit ses horaires tellement fondre qu'elle s'en trouve dénaturée et rendue presque inopérante. La Charte des Sports du 20 décembre 1940 est vite rédigée, pour ne pas dire expédiée, mais ne paraît au Journal officiel que le 8 avril 1941 et ne connaît son premier décret d'application qu'un an plus tard, le 19 novembre 1941 ! Le professionnalisme est vilipendé et condamné... mais football, boxe,

¹ H. Rouso *Les Années noires. Vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, Découvertes, n° 156, 1992, 192 p., p. 79.

² Sur cette question précise, voir : L. Yagil, « L'homme nouveau » et la Révolution nationale de Vichy (1940-1944), Presses universitaires du Septentrion, 1997, 379 p., pp. 181-190.

cyclisme et ... pelote basque profitent de mesures aussi dérogatoires qu'inespérées. Ces attermoiements ne relèvent pas d'un manque de résolution. Ils ne sont pas non plus à mettre au compte de ce « sursis » politique dans lequel se serait trouvé J. Borotra dès le mois de mai 1941 selon Amson¹. En effet, ses prises de position vis-à-vis de l'occupant sont connues, mais à aucun moment il n'est inquiété par Vichy sur ce point. D'ailleurs, Pétain affirme : *J. Borotra fait du sport, il ne fait pas de politique*². S'il est assuré d'un tel soutien au plus haut niveau, pourquoi J. Borotra cède-t-il ? Admet-il que l'autorité est impuissante face à tant de réticences, de résistances voire de difficultés simplement matérielles, ou est-il, comme l'écrit Amson, à ce point dépourvu de sens politique³ qu'il laisserait son action se perdre dans les sables. Selon l'auteur cité, il serait même si peu averti des choses du monde qu'il aurait contribué lui même à l'échec de son projet de départ de France en 1942 !⁴

L'après-guerre

Même si cette période de la vie de J. Borotra déborde du cadre de notre étude, elle doit être présentée très brièvement. Nous avons évoqué l'*Essai de Doctrine du Sport*⁵ de 1965 : qu'on le juge collection de poncifs ou qu'on en regrette la « platitude des propos »⁶, toujours est-il que J. Borotra reste fidèle à son credo. Il emploie à nouveau, en 1965, la formule *Vivre consiste à agir* (p. 24) qu'il a déjà

¹ D. Amson, *op. cit.*, p. 206.

² *Idem.*, p. 204.

³ *Id.*, p. 201 : *Force est bien de le constater : que ce soit par aveuglement ou par naïveté, J. Borotra ne se montre pas un fin politique.*

⁴ *Id.*, p. 212 : *Le moins que l'on puisse dire est qu'avant même le début de son exécution, le projet d'évasion de J. Borotra (départ pour l'AFN) ne présente plus aucun caractère confidentiel.* Et p. 239 : (...) *tentative d'évasion presque trop apprêtée pour avoir des chances de réussir(...).*

⁵ *Essai de Doctrine du Sport*, étude de la Commission de la Doctrine du Sport, Haut Comité des Sports, 1965, 120 p.

⁶ P. Guillaume, *L'Hygiène et le Corps*, in J.-F. Sirinelli (sous la direction de), *Histoires des Droites en France*, tome 3, *Sensibilités*, 1992, 956 p., pp 509-564, p. 529 : *Cette réflexion est consignée dans un Essai de Doctrine du Sport publié en 1965 sous la responsabilité de Maurice Herzog. La platitude des propos est, ici, encore étonnante, prônant tout à la fois (...). Les développements autour du premier point (le sport de la masse) ne sont pas sans rappeler ce qu'avait été l'inspiration de l'éducation générale de Vichy que Jean Borotra est d'ailleurs encore là pour rappeler.*

utilisée dans les Instructions de 1941 (p. 7) sans omettre de l'attribuer à Bergson. Tout de même, quel pied de nez à l'histoire ; J. Borotra en témoigne : rien en matière de doctrine sportive n'aurait vraiment changé en presque trente ans, de Vichy à la Vème République !

Conclusion

J.-P. Callède emploie la bonne formule à propos de la période 1940-1944 : J. Borotra *aura eu le beau rôle*¹. Indiscutablement, son Commissariat a largement œuvré : une véritable administration a été créée de toutes pièces. Certain la jugeront même surdimensionnée mais, au total, nous suivons G. Garrier lorsqu'il écrit : *Au début de l'année 1942, J. Borotra et ses auxiliaires pouvaient présenter un bilan très positif qui révélait un spectaculaire gonflement de la pratique sportive*². Certes, en 1942, aucun projet initial n'a été réellement abandonné mais combien nombreux sont ceux qui ont perdu de leurs ambitions ! Comment expliquer le fait ? En réalité, J. Borotra, maréchaliste de la première heure et dont le patriotisme ne peut être suspecté, se lance avec la plus grande résolution dans une entreprise qui, aussi lentement que sûrement, achoppe sur les réticences ajoutées de l'Education nationale, de l'Eglise, des Fédérations sportives, des parents d'élèves, de l'Académie de Médecine, de la Résistance... et des Allemands.

L'entreprise de J. Borotra demeure politique et, à l'instar de la Révolution nationale qu'elle sert, et qui la soutient, perd au fil des mois son argumentaire, son crédit, et sa flamme. L'érosion prévisible des motifs ne trouve pas sa cause première dans un manque de fermeté du CGEGS de J. Borotra³, mais bien dans l'évolution politique du régime. Alors l'autoritarisme en matière d'EGS et de Sport semblera être la seule solution : son tour viendra.

¹ J.-P. Callède, *Les Politiques sportives en France. Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica 2000, 190p. p. 95 : Mais le « Vichy » de Laval n'a plus rien à voir avec celui de la « Révolution nationale ». Jean Borotra aura eu « le beau rôle » ; Pascot affirme son autoritarisme sur fond d'ignominie politique.

² G. Garrier, « La lente marche de l'Etat », in, sous la direction de J. Durry, B. Jeu et R. Hubscher, *L'Histoire en Mouvements. Le sport dans la société française (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 560 p., pp. 179-212, p. 197.

³ Sous le Commissariat de J. Borotra, aucune fédération ou union affinitaire n'est dissoute.